

Déclaration CAP 23 avril 2018

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les élu(e)s,

La CGT continue de revendiquer la nomination de tous les agents remplissant les conditions statutaires et la fin des critères locaux restrictifs décidés par la collectivité.

Nous réitérons notre remarque quant aux entretiens d'évaluation professionnelle réalisés avec l'E-entretien. En effet, les évaluateurs et les agents évalués ne maîtrisent toujours par cette nouvelle méthode. Le déroulement de carrière des agents dont l'évaluation est en tenue de poste B « à améliorer » s'en retrouve freiné.

Enfin, les élu(e)s CGT remercient l'unité CAP pour sa disponibilité quant à nos questionnements et aux réponses apportées lors de la préparation de cette CAP.

Les élu(e)s CAP C